



## Consultation publique

Projets de règlement P-08-019 et P-040-047-62

### Implantation d'un centre commercial et d'espaces verts thématiques dans la partie ouest du site de la carrière Saint-Michel

Le projet de règlement P-08-019 intitulé « Règlement autorisant l'implantation d'un centre commercial et d'espaces verts thématiques dans la partie ouest de la carrière Saint-Michel », et le projet de règlement P-040-47-62 « Règlement modifiant le Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal » ont été adoptés par le conseil municipal à son assemblée du 28 avril 2008.

L'Office de consultation publique de Montréal (OCPM) tiendra une consultation sur ce projet de règlement et rendra accessible la documentation pertinente.

#### **OBJET DE LA CONSULTATION**

#### **Adoption d'un projet de règlement en vertu de l'article 89 de la Charte de la Ville de Montréal**

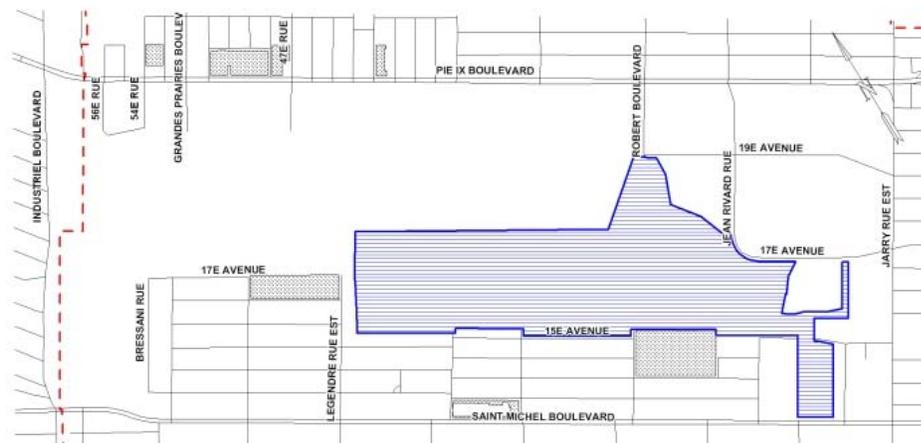
Le projet de règlement P-08-019 prévoit une dérogation au Règlement d'urbanisme de l'arrondissement Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension (01-283) permettant la construction et l'occupation de bâtiments à des fins commerciales ainsi que l'aménagement d'espaces verts.

Le projet de règlement comprend notamment des dispositions concernant les usages, les hauteurs, l'implantation, l'alignement de construction, le stationnement, l'occupation dans les cours et les critères d'aménagement, d'architecture et de design, ainsi que des dispositions pénales.

#### **Modification au Plan d'urbanisme**

Le projet de règlement P-040-47-62 prévoit les ajustements requis au Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal pour permettre l'implantation du centre commercial et l'aménagement des espaces verts thématiques. Les modifications touchent notamment la carte d'affectation des sols, celle des secteurs d'emplois et celle des densités de construction.

#### **EMPLACEMENT**



#### **DOCUMENTATION**

Les personnes et organismes intéressés à prendre connaissance des projets de règlement et de la documentation relative au projet sont invités à le faire aux endroits suivants, aux heures habituelles d'ouverture :

- ◆ Bureau Accès Montréal de l'arrondissement Villeray-Saint-Michel-Parc Extension, 7511 rue François Perrault
- ◆ Direction du greffe de la Ville de Montréal, 275, rue Notre-Dame Est, rez-de-chaussée
- ◆ Office de consultation publique de Montréal, 1550, rue Metcalfe, bureau 1414, et sur son site Internet : [www.ocpm.qc.ca](http://www.ocpm.qc.ca)

#### **ASSEMBLÉE DE CONSULTATION PUBLIQUE**

L'OCPM convie les personnes et organismes intéressés à participer aux assemblées de consultation publique :

Le 20 mai 2008  
19 h

Présentation générale et concept d'aménagement

Le 21 mai 2008

19 h

Sécurité, circulation, accès et stationnement

Les deux rencontres se tiendront au :

Buffet le Château Saint-Michel  
9353 boul. saint-Michel

La deuxième partie de la consultation consacrée à l'audition des opinions des personnes qui désirent s'exprimer sur les projets débutera le 10 juin, à 19 h au même endroit.

La date limite pour inscrire un dépôt de mémoire est le 4 juin.

Renseignements : Éric Major à l'OCPM (514) 872-8510

Montréal, le 7 mai 2008

M<sup>e</sup> Yves Saindon  
Greffier  
Ville de Montréal



**OFFICE  
DE CONSULTATION PUBLIQUE  
DE MONTRÉAL**

1550, rue Metcalfe, bureau 1414, Montréal (Québec) H3A 1X6  
Tél.: 514 872-3568 • Téléc.: 514 872-2556

---